

CLÉMENCE COLLON

PROMOTION 2016-2017

Pouvez-vous nous expliquer le poste que vous occupez aujourd'hui, quels sont vos domaines d'intervention ?

J'ai une double casquette. D'une part, j'occupe les fonctions de juriste au sein de la direction juridique de l'Autorité nationale des jeux (ANJ) et traite une partie des sujets liés aux paris sportifs. D'autre part, je réalise une thèse de doctorat en droit du sport au sein de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) à Paris 1 sur la thématique de « la manipulation de la compétition sportive en droit français » sous la direction du professeur Didier Poracchia.

Quel stage, ou mémoire, avez-vous réalisé, ou rédigé, dans le cadre du master 2 ?

J'ai effectué un mémoire de recherche sur « la régulation des paris sportifs » et effectué un stage au sein de l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL), ancienne autorité désormais remplacée par l'ANJ.

Pouvez-vous nous décrire votre parcours après le master 2 ?

Après le master 2, j'ai effectué un an d'enseignement en lycée pour être titularisée en tant que professeur agrégé d'économie-gestion option droit et marketing. Je suis depuis en détachement dans le poste mentionné ci-dessus pour effectuer des recherches doctorales.

Avez-vous un mot à adresser aux étudiants qui souhaitent intégrer le master 2, plus spécifiquement à ceux qui souhaitent rejoindre une autorité de régulation ?

C'est un master 2 qui donne de bonnes bases dans différentes branches de droit que l'on peut être amené à retrouver ensuite au sein d'un service juridique d'une autorité de régulation.